



REPUBLIQUE DE GUINEE

UNION EUROPEENNE

GROUPE DE LA BANQUE  
AFRICAINE DE  
DEVELOPPEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE  
Travail – Justice – Solidarité

MINISTERE DES INFRASTRUCTURES

AGENCE DE GESTION DES ROUTES DE GUINEE (AGEROUTE SA)  
UNITE DE GESTION DES PROJETS TRANSPORTS-BAD

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET  
(SERVICE DE CONSULTANTS - INDIVIDUELS)**

---

**Secteur : Transports**

**Référence de l'accord des financements :** DON FAD N° 2100155035816, Prêt FAD N° : 2100150038293 ; N° Don UE : 5110155000257

**Numéro d'Identification du Projet :** P-Z1-DB0-160

Référence de l'avis : N°01C/MI/AGEROUTE/UGP-BAD/2026 DU 06/02/2026

**Objet : Recrutement d'un Consultant Individuel pour l'élaboration de quatre (04) Notices d'impact Environnemental et Social (NIES) pour la réhabilitation d'infrastructures socio-économiques à Coyah et Lola.**

**Agence d'Exécution : Unité de Gestion des Projets Transports (UGP-BAD)**

1. Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un Financement de la Banque Africaine de Développement (BAD) et de l'Union Européenne (UE) afin de couvrir le coût du **Projet de Reconstruction de la Route Coyah-Farmoréah-Frontière Sierra Léone**, et a l'intention d'utiliser une partie des ressources accordées au titre de ces financements pour le paiement du -contrat de services d'un consultant individuel relatif à *l'élaboration de quatre (4) notices d'impact Environnemental et Social (NIES) pour : (i) la réhabilitation de quatre (4) salles de classe et la construction du mur de clôture de l'école primaire de Doumbouyah à Coyah, (ii) la rénovation du centre de santé de N'Zoo ; (iii) la réhabilitation du collège de N'Zoo et (iv) la réhabilitation de la gare routière de Lola.*
2. Les services prévus au titre de ce contrat portent d'une part, à identifier, à caractériser et à évaluer, les impacts environnementaux et sociaux potentiels, et d'autre part, à développer des mesures de mitigation, un programme de suivi et de surveillance environnementale afin de conformer les

travaux aux principes directeurs de préservation de l'environnement et de développement durable. Les résultats de l'intervention du consultant devront permettre de réaliser les travaux de réhabilitation en conformité avec les exigences légales nationales et internationales applicables en matière environnementale et sociale. Il s'agira de façon spécifique mais non exhaustive sur les différents sites de :

- (i) Décrire les mesures d'atténuation, de bonification, d'accompagnement, de suivi, et les mesures institutionnelles requises pour prévenir, minimiser, atténuer ou compenser les impacts environnementaux et sociaux négatifs ou pour accroître les impacts positifs ;
- (ii) Formuler un programme de surveillance de l'application des mesures d'atténuation (y compris l'audit environnemental conformément à la réglementation nationale), de compensation ou de bonification et de suivi environnemental des impacts négatifs et ou positifs potentiels de l'opération de stockage et de casse ;
- (iii) Définir des indicateurs environnementaux et sociaux de suivi des impacts de l'opération en rapport avec les parties prenantes durant les phases de préparation, de construction et d'exploitation ;
- (iv) Etc.

Les termes de références peuvent être téléchargés à travers le lien :

<https://docs.google.com/document/d/1QDulY9ICqWXsmuGbVtS0uKYcQB0JOGc/edit?usp=sharing&ouid=114104436473695380639&rtpof=true&sd=true>

La durée de la mission est de Soixante (60) jours de prestations.

3. Le Ministère des Infrastructures à travers l'Unité de Gestion des Projets Transports (UGP-BAD) invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires avec les justificatifs, expériences des missions similaires etc.).

#### **Qualification et expériences requises du/de la consultant(e) :**

4. Le Consultant doit être indépendant n'ayant aucune relation professionnelle avec le Projet et doit répondre aux exigences minimales suivantes :

- Avoir au moins un diplôme Bac+5 dans les disciplines liées à la gestion environnementale et sociale notamment en Sciences de l'Environnement (Ecologie, Biologie, Foresterie, etc.), Sciences Sociales ou disciplines similaires ;
- Un minimum de dix (10) années d'expériences professionnelles pertinentes en matière d'évaluation environnementale et sociale ;
- Avoir réalisé ou participé au moins à cinq (5) missions dans le domaine des évaluations environnementales et sociales de projets (EIES, NIES, PGES, PAR, etc.) financées par des institutions financières de développement (BAD, BM, BID, etc.) ;
- Avoir une connaissance approfondie du SSI de la BAD ou des politiques de sauvegardes environnementales et sociales de la BM, ainsi qu'une bonne connaissance des lois et



règlements de la République de Guinée du pays en matière de réalisation des Etudes d'Impact Environnemental et Social ;

- Une bonne connaissance du cadre politique, juridique et institutionnel de gestion de l'environnement en Guinée et des procédures de la Banque en matière d'études environnementales serait un atout.
5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « *cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque* », édition octobre 2015, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.
  6. Les consultant(e)s seront évalué(e)s sur la base de leurs dossiers de candidature, suivant les critères et le barème de notation ci-après :

CRITERES	Notes / points
<b>I- QUALIFICATION GENERALE (FORMATION ET EXPERIENCE GENERALE) :</b>	<b>20 Points</b>
<p>a) <b>Formation :</b>            Formation universitaire de niveau minimum Bac +5 dans les disciplines liées à la gestion environnementale et sociale notamment en Sciences de l'Environnement (Ecologie, Biologie, Foresterie, etc.), Sciences Sociales ou disciplines similaires.  <b>« Les candidats n'ayant pas le niveau de formation requis seront éliminés ».</b></p>	
<p>b) <b>Expérience générale :</b>            Avoir cumulé dix (10) années d'expériences professionnelles pertinentes en matière d'évaluation environnementale et sociale.  <b>Modalité d'application :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dix (10) points pour 10 ans d'expérience et plus 2 points par année d'expérience supplémentaire jusqu'à concurrence de <b>20 points</b></li> <li>• Moins de dix (10) ans d'expériences professionnelles, <b>0 point</b></li> </ul> </p>	20
<b>II- EXPERIENCE SPECIFIQUE EN LIEN AVEC LA MISSION</b>	<b>80 Points</b>
<p>2.1 Expérience spécifique dans la préparation et/ou la gestion de la mise en œuvre des EIES, NIES, PGES, PAR de projets financés par des institutions financières de développement (BAD, BM, BID, etc.) : <b>40 points</b> (10 points/mission similaire) ;</p> <p>2.2 Expériences dans des missions d'études d'impact Environnemental et social (EIES) de projets financés par des institutions financières de développement (BAD, BM, BID, etc.) : <b>40 points</b> (10 points/mission similaire)</p>	
<b>Total</b>	<b>100</b>

**NB : les qualifications et les expériences des consultants seront évaluées sur la base des justifications fournies.**



Le score minimum requis pour être présélectionné est de 70 points/100.

Le/la candidat(e) ayant obtenu la note totale la plus élevée et supérieure au score minimum ci-dessus sera invité(e) à négocier un contrat. Au cas où des consultant(e)s seront classé(e)s 1er ex-aequo, le/la candidat(e) ayant le plus grand nombre cumulé d'expériences évaluées pour le critère II.2.2 sera sélectionné(e).

7. Les candidatures seront adressées par mail à : [amara.diabate@ageroute.gov.gn](mailto:amara.diabate@ageroute.gov.gn) et [tamim-dar.sylla@ageroute.gov.gn](mailto:tamim-dar.sylla@ageroute.gov.gn), au plus tard le **24/02/2026 à 11h30** (heure locale) et y porter expressément la mention « **Manifestation d'intérêt pour l'élaboration de quatre (04) Notices d'impact Environnemental et Social (NIES) pour la réhabilitation d'infrastructures socio-économiques à Coyah, Lola et N'Zoo** ».
8. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires aux adresses mentionnées ci-dessous aux heures suivantes : 08h 30 à 16 h 30 du lundi au vendredi (Heure locale soit GMT).

**Adresse :** Unité de Gestion des projets - BAD, sis à l'immeuble **MISS POKOU**, Appartement 7A, Quartier Téminètaye, Commune de Kaloum, Conakry, République de Guinée

**Contacts :** [amara.diabate@ageroute.gov.gn](mailto:amara.diabate@ageroute.gov.gn) et [tamim-dar.sylla@ageroute.gov.gn](mailto:tamim-dar.sylla@ageroute.gov.gn)

**Téléphones :** (+224) 628 68 77 37/624 63 19 53

Les dossiers de candidature doivent être constitués comme suit :

- Une lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Coordinateur de l'UGP-BAD ;
- Un CV détaillé et signé ;
- Une copie légalisée du ou des diplômes ;
- Les attestations ou certificats de services faits ;
- Les références des anciens employeurs ;
- Tout autre document jugé pertinent par le candidat.

Les dossiers de manifestations d'intérêt doivent être rédigés en Français, envoyés par courriel en version PDF aux adresses emails ci-dessus ou déposés la version papier à l'adresse suivante :

Unité de Gestion des projets BAD, sis à l'immeuble **MISS POKOU**, Appartement 7A, Quartier Téminètaye, Commune de Kaloum, Conakry, République de Guinée, au plus tard le 24 Février 2026 à 11h 00 (Heure locale) et y porter expressément la mention « **Manifestation d'intérêt pour l'élaboration de quatre (04) Notices d'impact Environnemental et Social (NIES) pour la réhabilitation d'infrastructures socio-économiques à Coyah, Lola et N'Zoo** ».

Conakry, le ..06../..02.. / 2026

Le Coordonnateur



Amara DIABATE